

DES COUPEURS DE BOIS AUX PREMISSES D'UNE FILIÈRE: L'EXPLOITATION DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE EN CÔTE-D'IVOIRE 1880-1945

F. Verdeaux, S.P. Ekanza

INTRODUCTION

Une histoire économique et sociale de la filière bois: pourquoi et comment ?

1. Intérêt par rapport à l'histoire économique et sociale de la Côte-d'Ivoire

1.1. Son importance actuelle (en valeur 3^e secteur d'exportation) n'est pas une nouveauté. Il s'agit au contraire du plus ancien produit d'exportation encore significatif. Cette constance confère à la filière une valeur exemplaire et un rôle moteur ancien dans l'économie nationale.

1.2. L'histoire de l'exploitation forestière se confond avec celle de la Côte-d'Ivoire contemporaine. Les exportations deviennent systématiques et les volumes significatifs dans les dix dernières années du XIX^e siècle. Par paliers et non sans quelques régressions spectaculaires, la production ne cessera de croître au moins en volume jusqu'au début des années 1980 (3 millions de tonnes).

Tenter d'écrire cette histoire c'est donc simultanément effectuer une sorte de coupe longitudinale de l'histoire de ce pays. Certes la filière bois ne constitue qu'un point de vue particulier qui ne peut rendre compte de tout. Mais s'agissant de la plus constante des productions ivoiriennes, nombre d'épisodes (guerres, crises...) marquants de l'histoire générale se sont inscrits dans l'évolution du secteur, lequel recoupe en outre très directement quelques-unes de ses tendances et phénomènes caractéristiques :

- développement de l'agriculture de plantation;
- politique de "mise en valeur" et division du travail entre catégories d'acteurs;
- rapport entre facteur capital et facteur travail : (phase de mobilisation forcée de la main-d'oeuvre; pas de marché du travail et relations Etat/secteur privé). Phase plus capitaliste et industrielle concernant quasi-exclusivement des acteurs allochtones (certaines des entreprises en question étant de droit ivoirien).

2. Intérêt par rapport au thème entreprises-entrepreneurs nationaux

Point de départ, la situation actuelle : faible présence d'entrepreneurs nationaux en particulier dans le secteur secondaire. Les explications qui en sont données en particulier en terme de mentalités ou de blocages culturels ne nous semblent pas plus convaincantes qu'à Chevassu et Valette qui remarquaient dans une étude faite en 1975 que «le sentiment largement répandu chez les Ivoiriens que l'industrie est l'affaire des étrangers (résultat) d'une situation historique où les nationaux ont été écartés du monde industriel»

La prise en compte de la période 1880-1945 de l'exploitation forestière permet d'illustrer cette proposition en montrant comment, loin d'être ancestrale ou de relever d'une fatalité culturelle, cette situation a été historiquement *produite* : dans quelles conditions et de quelle manière ?

2.1. La méthode utilisée vise en effet à mettre en regard

Les acteurs concrets (entrepreneurs ou personnes morales), leurs trajectoires, les réseaux sociaux qu'ils mobilisent ou utilisent, leurs façons (et capacités) d'accéder aux principales ressources, les rapports qui s'établissent entre eux et la stratification ou division du travail qui en découle.

2.2. Cette approche permet

- d'une part, de reconstituer une périodisation propre au secteur; les événements et les étapes qui le marquent, les types d'acteurs et de comportements qui y correspondent;

- d'autre part, de commencer à rendre intelligibles certaines des ruptures en transformations qui ont été relevées par la reconstitution historiographique. Celles-ci relèvent en grande partie de la conjonction d'événements ou facteurs ne relevant d'aucune volonté délibérée. Mais parallèlement, apparaissent certaines tendances ou certains phénomènes récurrents qui semblent se retrouver, sous d'autres formes, aux différentes périodes.

3. Plan d'exposition

Après un rappel synthétique des principales phases et caractéristiques de ce premier demi-siècle d'exploitation forestière, on essaiera dans un second temps d'une part de rendre compte de la disparition des acteurs ivoiriens de la filière bois dans l'entre-deux-guerres et de signaler la présence dès cette époque de tendances ou phénomènes toujours actuels dans les rapports entre formel et informel d'une part, entre Etat et secteur privé de l'autre.

I. HISTORIOGRAPHIE

Bien que Bouët Willaumetz et Broquant aient vanté, dès le milieu du 19^e siècle, la richesse du Sud-Est ivoirien en essences diverses, il a fallu attendre la fin du siècle pour que l'industrie occidentale s'intéresse à l'exploitation forestière. Cet engouement orienté d'abord vers l'acajou, le "Khaya ivorensis" puis vers le sipo, le tiama, l'avodiré et les autres bois ivoiriens, n'est pas sans être lié au contexte commercial relativement prospère suscité sur la côte de l'Ouest africain par l'exportation de l'or, de l'huile de palme et la traite du caoutchouc. Outre ces produits, le bois faisant son apparition à l'orée du siècle constitue une source inespérée d'activité qui prend très tôt une extension rapide dans le milieu des exploitants africains et tout particulièrement ivoiriens.

Avant d'identifier les auteurs de la filière bois, retraçons en l'historique et les conditions de production.

Les origines

C'est dans le Sanwi en pays agni que naît la coupe du bois. La première bille sort probablement en 1885 des chantiers d'Elima, bien que Clinton, libérien d'origine, venu de Golf Coast, soit désigné par certains auteurs comme étant le premier coupeur de bois de la région. Quoiqu'il en soit, l'exploitation forestière, activité récemment introduite en Côte-d'Ivoire, fait tache d'huile. Elle se tourne presque immédiatement vers l'exportation des produits bruts : 2.441 tonnes en 1890, 5.426 tonnes en 1894 et 18.555 tonnes en 1897. L'exploitation connaît déjà en ces premières années un taux de croissance considérable, de l'ordre de 33,6 % environ. Quant à la progression du nombre des chantiers accordés chaque année, elle n'est pas moins régulière et atteint un chiffre relativement important à la fin de la première guerre mondiale : 42 en 1907, 57 en 1910, 124 en 1911, 169 en 1913, 200 en 1919¹.

Mais toute cette exploitation ne relève déjà plus de la seule région du Sanwi. Des berges des lagunes Aby, Tendo, Ehy et des bords de la Bia, berceau de l'exploitation forestière, les chantiers se déplacent progressivement le long de la nouvelle voie ferrée reliant Abidjan à Dimbokro, zone limite de la forêt *semi décidue* du Centre. Les pays abey et akyé voisins deviennent alors la zone privilégiée où s'établissent les chantiers, en attendant que les vastes espaces de l'Ouest ivoirien soient occupés beaucoup plus tard, après 1920, le long des fleuves Bandama et Sassandra.

Les conditions de la production

L'exploitation de la forêt ne s'est pas toujours effectuée de façon rationnelle. Les coupeurs de bois qui découvraient cette activité, s'y sont livrés le plus souvent de façon anarchique. Le bois, sans distinction de taille, était "coupé n'importe comment". L'exploitant avait davantage les yeux rivés sur les prix de plus en plus substantiels que lui offrait la vente des billes². Les bénéficiaires dans ce secteur

¹ Tokpa J., La main-d'oeuvre indigène ... p. 227.

Période de baisse 1914-1918 (cf. ANCI 3RR 161). Reprise amorcée dès 1919 (200), 1920 (374) 1924 (528).

² Jusqu'en 1908 le prix de vente européen du bois est fort rentable. En 1908 il est encore de 180 francs la tonne. De 1911 à 1914, il chute de 130 francs à 80 francs la tonne. Cf. Yaya d'Alépé, p. 218, Domergue p. 238.

d'activité, l'un des plus rémunérateurs de la colonie, selon un témoignage contemporain, profitaient exclusivement au propriétaire qui exploitait abusivement sur ses chantiers la main-d'œuvre locale.

La ruée sur les forêts devint plus forte et leur avenir gravement menacé. Un contrôle rigoureux, de la part de l'administration pour en réglementer l'exploitation, s'imposait. Plusieurs décrets sont-ils ainsi pris successivement en 1890, 1893, 1900 et en 1935, pour éviter le massacre de la forêt, soumettant coupeurs de bois à des taxes de plus en plus dissuasives. Si l'exploitation forestière qui, avant guerre, avait péniblement excédé les 42.000 tonnes en 1913, n'apporte point à la colonie un boom économique comparable à celui des produits de cueillette de la période précédente, en particulier du caoutchouc, elle ne bouleverse pas moins pour autant les conditions de la production et la vie des acteurs de la filière du bois. Les entreprises de bois du début du XXe siècle, conduites dans leur majorité par des Africains, au moment où prend forme la colonisation, déclinent progressivement puis finissent par disparaître définitivement aux alentours de 1930. A leur suite, émerge une autre catégorie d'entreprises et d'entrepreneurs, essentiellement de souche européenne, mieux armés techniquement et financièrement et dont la durée de vie se prolonge au-delà de la deuxième guerre mondiale.

Tenter d'expliquer les vicissitudes de leurs trajectoires et la rupture des années trente tel est l'objectif au niveau de cette seconde étape de notre exposé. Qui sont ces coupeurs de bois et comment évoluent-ils ?

Qui sont les coupeurs de bois ?

Les coupeurs de bois de la première génération, malgré l'hétérogénéité de leurs origines, partagent en commun des traits caractéristiques.

Les pionniers de l'exploitation du bois dans le Sud-Est ivoirien sont originaires de Gold Coast. Ils pénètrent en territoire ivoirien, dès 1889, attirés par le prix extrêmement rémunérateur du bois sur le marché international, à un moment où le cours de l'huile de palme, produit très convoité jusque-là par l'industrie européenne, subit une baisse fort appréciable. L'absence de tout contrôle et de l'exigence de la moindre redevance, à cette date, sur la coupe du bois, constituent également autant de facteurs favorables à la pénétration des sujets anglais en terre ivoirienne et à l'essor de cette activité.

A la tête des exploitants forestiers venus de Gold Coast, se détachent les frères Clinton, jumeaux libériens qui, après une faillite frauduleuse à Accra, se sont installés à Grand Bassam et à Assinie. D'abord représentants, en Côte-d'Ivoire, de la maison française Dennelle, de Londres, ils entreprennent ensuite l'exploitation des bois d'acajou et parviennent à édifier, en quelques années, une fortune suffisante, au point de devenir des concurrents redoutés de Verdier et des maisons de commerce européennes précédemment établies dans la région¹. Outre les Clinton, de nombreux autres aventuriers, originaires de Gold Coast, du Liberia ou de Sierra-Leone s'abattent sur la forêt du Sud-Est ivoirien. A l'exploitation forestière, ils associent le plus souvent le commerce où leur indécatesse n'a d'égale que leur arrogance et leur violence à l'égard des habitants. Tels Askley et Alpheu entrés comme agents respectivement chez Verdier et Swanzy et qui en sont expulsés pour vols et malversations. Tels encore les frères Sinners et Brew installés en pays abouré et qui poussent le roi du pays à bloquer le commerce européen sur le Comoé pour le détourner à leur profit...

Emboitant le pas aux pionniers du bois, originaires des colonies voisines, des Ivoiriens s'engagent dans l'exploitation forestière. Quelques-uns des noms les plus célèbres parmi eux ont été retenus par la tradition : Wandan Bedou et Anzam Kodjo du Sanwi; Anomatele - Ser et Kodjo Komou du pays abouré. On cite encore Famien plus connu sous le nom de Morrisson (John Williams), Gogouah Frédéric, Edouard Ackah, James Ezan, Jean de Blaize, Kacou Dingui etc. Bon an, mal an, la liste des dépôts administratifs accuse une vingtaine de noms ivoiriens. Ceci, jusqu'à la veille du premier conflit mondial. Les Ivoiriens sont, du point de vue de l'effectif, dominants dans le secteur de l'exploitation forestière, au cours de cette première période dont le terme s'achève autour des années trente.

Cependant, les Ivoiriens et les Africains ne sont pas les seuls présents dans ce secteur d'activité. Des Européens, Français comme Verdier, Anglais comme Swanzy, y prospèrent. Mais le nombre de ces derniers est loin d'être écrasant au cours de cette première période. Le trait le plus frappant c'est que les africains, en petit nombre il est vrai, font alors jeu égal avec les exploitants européens.

¹ Il achetait à 250 francs la poutre qu'il revendait à plus de 2.000 francs en Europe (exploitation des indigènes).

L'année 1912 représente, semble-t-il, l'un des sommets de la courbe d'enregistrement des effectifs africains dans l'entreprise forestière. A partir de cette date, les effectifs africains déclinent. En effet le cahier de charges devient, pour ces coupeurs de bois qui appartiennent, en majorité, à la catégorie de petits exploitants, de plus en plus lourd à assumer. Si, en 1927, on compte quatorze Africains parmi les exploitants à même de s'acquitter de la taxe d'abatage, en 1931 il n'en reste plus que la moitié et trois seulement l'année suivante, en 1932.

La même régression est à noter au niveau du nombre des chantiers. En effet, si en 1910 les Africains détiennent 31 chantiers sur 57, soit 54 %, ils n'en possèdent plus en 1921 que 15 sur 293, soit 5,10 %. Les Africains qui disparaissent du secteur du bois, se reconvertissent en planteurs de cacao et de café, s'établissant sur les terres récemment déboisées. Ce mouvement de reconversion des forestiers traduit la relative faiblesse de l'accumulation antérieure qui ne permet pas de faire face à l'exploitation de type moderne sans passer par le crédit bancaire qui leur est mesuré.

Parallèlement au mouvement d'éviction des Africains du secteur forestier, le nombre des petites entreprises européennes croît, les grandes maisons de commerce contrôlent l'essentiel de l'import-export et enfin s'installent dans la colonie les premières entreprises de transformation du bois : la Compagnie des Scieries Africaines (SCAF) en 1918, la Compagnie Forestière de l'Indénié (CFI) en 1924, la Société d'Exploitation des Produits de Côte-d'Ivoire (SEPC) en 1927, les Scieries du Bandama (Georges Jacob) en 1929. Dans le même temps, s'implantent les premières scieries européennes : 7 en 1926 et 21 en 1939. Ce sont là trois phénomènes nouveaux, complexes, liés et qui se résument en un seul constat : la substitution des Africains, dans la filière du bois, par les Européens. Cette substitution, à première vue, semble s'opérer sur une base plus ethnique qu'économique. En effet, les nouveaux agents ne semblent pas mieux lotis, financièrement tout au moins, que leurs prédécesseurs africains.

Par ailleurs, cette évolution survient à l'époque de la mise en place définitive de la politique de "mise en valeur", où l'administration intervient plus directement sur les conditions de la production. L'administration coloniale impose, entre autres, le travail forcé, source d'une main-d'oeuvre prestataire en direction des chantiers forestiers; elle s'arroge, par ailleurs, l'attribution à l'obtention de crédits ou des marchés publics. Ce sont là autant d'éléments nouveaux qui contribuent à redéfinir les conditions d'accès aux principales ressources.

Quelle interprétation ?

Au vu de cette dernière constatation, éminemment fondamentale s'il apparaît nécessaire de considérer l'ensemble des acteurs du bois en présence, quels que soient leur origine et les moyens dont ils disposent, pour comprendre les comportements des différentes catégories qui composent le secteur, il faut surtout et avant tout les saisir dans leurs rapports avec l'Etat colonial. Celui-ci ne se contente plus de définir et de garantir les règles du jeu valables pour tous; il devient l'Etat partisan qui accorde exclusivement les permis d'exploitation forestiers, la main-d'oeuvre, les marchés administratifs à une certaine catégorie d'agents.

Cette politique ne date pas de la période de crise, bien qu'elle soit plus pressante, autour des années trente. Cette orientation est aussi vieille que la colonie ivoirienne, elle remonte à Verdier, lorsque celui-ci exige et obtient de l'Etat français le monopole de l'exploitation sur des milliers d'hectares du territoire ivoirien; il s'accroît en 1912, lorsque l'arrêté, en date du 23 août, lie des charges trop lourdes à assumer, écarte indirectement les "indigènes" de l'exploitation forestière au profit des grands exploitants.

En conclusion, il apparaît que l'Etat est un acteur particulièrement déterminant, puisque les politiques qu'il met en oeuvre aux différentes époques définissent, soit par le biais de réglementations, soit de façon discrétionnaire les "ayant-droit" au permis d'exploitation, au crédit et à la main-d'oeuvre.

On retiendra, enfin, que la faible proportion actuelle d'entrepreneurs nationaux, dans ce secteur tout au moins, n'est pas "ancestrale", mais a, au contraire, une origine historiquement datée.

II. LA DISPARITION DES COUPEURS DE BOIS AFRICAINS

1. Avant 1914

1.1. Rappel des différentes catégories d'acteurs : comptoirs et P.M.E. se livrent à la multiactivité, disposant de chantiers mais exportant la production de coupeurs individuels principalement locaux. Maisons de commerce ou exploitants-exportateurs individuels locaux.

Dominance des exploitants africains, de plus en plus souvent locaux.

1.2. Conditions de production

Faible capital technique; les lieux de production sont le plus souvent à proximité d'une voie naturelle d'évacuation vers un port (Assinie, Bassam, Lahou). Nécessité de préfinancement des campagnes d'abattage. Main-d'oeuvre facteur clef relativement plus accessible aux exploitants locaux. Réglementation de plus en plus exigeante (1890 à 1912 cf. supra) tend à exclure les plus démunis ou à en faire des coupeurs "marrons". L'accès direct au marché dernier facteur clef, d'un relativement grand nombre d'acteurs donne aux producteurs locaux un certain choix et permet à une strate d'entre eux de jouer le même rôle que les maisons de commerce européennes.

2. Les effets de la guerre de 1914-1918

Ralentissement considérable : 42.000 tonnes en 1913, 8.000 tonnes en 1916. Le personnel européen des chantiers et maisons de commerce est mobilisé. Les bateaux sont réquisitionnés pour le transport de troupe.

Par ailleurs l'acajou, classé produit stratégique (hélices d'avion) est soumis à autorisation d'exportation préalable et à contrôle strict de sa destination. Certains clients "traditionnels" vont désormais s'approvisionner ailleurs.

3. L'entre deux guerres : crises, transformations et substitutions

. Une série de crises, mondiale et sur le marché du bois a pour résultat de déstabiliser les exploitants et de modifier la clientèle.

. Les acteurs changent au niveau de l'exploitation et une ébauche de filière se met en place : premières unités de transformation, apparition de filiales de groupes financiers et industriels.

. L'application de la politique de "mise en valeur"; durcissement des réglementations, rôle de la puissance publique accru en particulier par l'attribution de marchés publics.

La disparition progressive des exploitants forestiers ivoiriens se situe à la conjonction de plusieurs facteurs :

- politique délibérée pour favoriser des entreprises répondant davantage aux normes capitalistes;
- poussée et pression sur les autorités de nouveaux arrivés d'Europe venus "faire fortune" et utilisant leurs "réseaux sociaux" pour obtenir de la main-d'oeuvre;
- perte des anciens clients anglais et américains qui cessent peu à peu leurs achats en Côte-d'Ivoire;
- la plantation de café et de cacao comme substitution.

GIDIS-CI

*Groupement Interdisciplinaire
en Sciences Sociales Côte d'Ivoire*

ORSTOM

Petit-Bassam (Abidjan)

Actes de la Table Ronde

CRISES ET AJUSTEMENTS EN COTE-D'IVOIRE LES DIMENSIONS SOCIALES ET CULTURELLES

Bingerville (Côte d'Ivoire), 30 novembre, 1-2 décembre 1992



CENTRE ORSTOM DE PETIT - BASSAM